



CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF

Veauce (42)

La rénovation partielle et l'extension du gymnase Marcel Pagnol de VEAUCHE doivent s'inscrire dans un périmètre et un processus précis en lien avec le projet urbain et les différents programmes immobiliers en cours (construction d'un collège de 700 élèves et pôle petite enfance).

Maître d'ouvrage : Commune de VEAUCHE
Maître d'oeuvre : Ateliers sur les Quais

- **Superficie :** 3 796 m² SHON (dont 2 545 m² SHON neuf et 1 251 m² SHON réhabilitée)
- **Montant de l'opération :** 5,45 M€ TTC
- **Montant de travaux prévisionnel :** 3,58 M€ HT
- **Lancement des travaux :** avril 2012
- **Durée du chantier :** 17 mois

Les enjeux et les objectifs

- Répondre aux besoins engendrés par l'arrivée du collège de Veauce sur le site
- Faire de l'actuel gymnase Pagnol un complexe sportif pouvant accueillir des compétitions sportives de haut niveau
- Faire en sorte que le complexe sportif puisse répondre aux besoins des différents utilisateurs (et notamment le siège sportif du club de basket-ball)
- Faire de la sécurité des enfants sur le site une priorité
- Faire en sorte que le nouvel équipement contribue à la qualité d'organisation et de fonctionnement du nouveau quartier en cours de réalisation
- Faire en sorte que la conception architecturale du bâtiment soit représentative de sa fonction

Les missions de la SEDL

La SEDL réalise une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte de la commune de VEAUCHE. Ses missions, de l'élaboration du programme jusqu'à l'année suivant la livraison du bâtiment à ses utilisateurs, la SEDL est responsable des missions suivantes :

- élaboration du programme avec son co-traitant Atelier KARR,
- gestion des consultations, des marchés d'études, de fournitures et de travaux,
- suivi des études de conception et de travaux,
- gestion des contrats d'assurances
- gestion financière et comptable de l'opération
- gestion administrative des procédures,

Le 20/06/2012 - Page 1/2

CONSTRUCTION

- relation avec les intervenants extérieurs,
- pilotage des différents intervenants,
- suivi du planning directeur,
- reporting tout au long des études et des travaux,
- revue régulière d'opération,
- et d'une manière générale, représentation du Maître d'Ouvrage.